

PROCES VERBAL
Séance du 11 Avril 2018

Présents : Nicolas RAGAIGNE, Georges MASSA, Marcel DUCHEMIN, Gérard HUAULT, Solange SCHLEGEL, Christine GESBERT, François DELATOUCHE, Marie-Thérèse RIBOT (Suppléante d'Alain BARILLER), Robert TROU, Daniel BOUVET, Robert MASSOT, Michel DURAND, Jocelyne BEDOUET, Yvon BUARD.

Excusés :

Absent : Jean-Pierre AUBIN.

Secrétaire de séance : Robert TROU

Nombre de membres en exercice : 15

Date de la convocation : 30 mars 2018

Assistait également à la réunion :

- Xavier SEIGNEURET : Technicien de rivières du Syndicat du Bassin de l'Erve

Mme la Présidente souhaite ajouter un point à l'ordre du jour de ce comité syndical :
- Signature d'une convention de mise à disposition d'un agent au Syndicat du Bassin de l'Ouette.
Les délégués acceptent l'ajout de ce point.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2017

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	102 367,26		102 367,26
012	Charges de personnel et frais assimilés	192 622,48		192 622,48
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 988,79		6 988,79
66	Charges financières	1 591,77	0,00	1 591,77
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	26 703,42	26 703,42
Dépenses de fonctionnement - Total		303 570,30	26 703,42	330 273,72
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	15 400,24	15 400,24
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	6 187,46	0,00	6 187,46
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	51 895,69		51 895,69
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	166 483,20	0,00	166 483,20
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		224 566,35	15 400,24	239 966,59
Pour information				70 668,11
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016				

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	74 448,79		74 448,79
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	35 298,11		35 298,11
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	175 101,31		175 101,31
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	2 090,58	15 400,24	17 490,82
Recettes de fonctionnement - Total		286 938,79	15 400,24	302 339,03
Pour information				0,00
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016				0,00

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	60 365,55		60 365,55
13	Subventions d'investissement	47 851,98	0,00	47 851,98
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		26 703,42	26 703,42
45.	Opérations pour compte de tiers (7)	49 014,00	0,00	49 014,00
3.	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		157 231,53	26 703,42	183 934,95
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2016				0,00

Le Comité syndical, sous la présidence de M. HUAULT, Vice-président, après délibération :
(en l'absence de la Présidente Solange SCHLEGEL)

- Adopte le Compte administratif 2017 à l'unanimité ;
- Adopte à l'unanimité les chiffres du compte de gestion 2017 conformes à ceux du compte administratif.

AFFECTATION DES RESULTATS 2017 SUR L'EXERCICE 2018

Le Comité Syndical a arrêté les comptes de l'exercice 2017 en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

	RESULTAT CA 2016	VIREMENT A LA SECTION DE FONCT.	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	RESTES A REALISER 2017	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTATS
INVESTISSEMENT	- 70 668,11		- 56 031,64	22 600,00	89 100,00	- 37 599,75
				111 700,00		
FONCTIONNEMENT	-		- 27 934,69			- 27 634,69

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide d'affecter le résultat de l'exercice 2017 de la manière suivante :
 - ↳ Compte 001 (Solde d'exécution d'investissement reporté) 126 699,75 €
 - ↳ Compte 002 (Résultat de fonctionnement reporté) 27 934,69 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018

Madame la Présidente présente le projet de budget primitif 2018.

Le Comité syndical, après délibération :

- Approuve à l'unanimité le budget primitif 2018, arrêté comme suit :

Section de Fonctionnement :

- > Dépenses = 442 948,27 €
- > Recettes = 442 948,27 €

Section d'investissement :

- > Dépenses = 613 085,86 €
- > Recettes = 613 085,86 €

Résultat du vote :

- > Nombre de membres en exercice = 15
- > Nombre de membres présents = 13
- > Nombre de suffrages exprimés = 13

POUR = 13

CONTRE = 0

ABSTENTION = 0

MISE A DISPOSITION D'UN AGENT AU SB OUETTE

Madame la Présidente rappelle aux délégués que le SB Ouette va rejoindre le SB Jouanne, le SB Vicoïn et Laval Agglo dans le futur syndicat mixte « JAVO », qui sera créé au 1^{er} janvier 2019.

Pour le moment, le SB Ouette n'emploie pas de technicien rivière et a sollicité le SB Erve pour que Nicolas BOILEAU, technicien rivière du SB Jouanne et SB Vicoïn, et agent du SB Erve, soit mis à disposition quelques heures pour démarrer des travaux sur l'Ouette relatifs au futur CTMA de leur syndicat.

Le SB Ouette remboursera le SB Erve selon le temps passé par Nicolas BOILEAU.

Une convention expliquera les différentes modalités de cette mise à disposition.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Accepte la mise à disposition de Nicolas BOILEAU, agent du SB Erve, au SB Ouette ;
- Autorise Mme La Présidente à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES

> GEMAPI

Après validation du scénario retenu de gouvernance par l'ensemble des EPCI-fp et des différents syndicats, la création d'un futur Syndicat mixte GEMAPI est prévue pour le 1^{er} janvier 2019.

Le territoire retenu est composé en deux parties :

- un périmètre administratif : Erve, Vaige, Taude, Voutonne. (Les EPCI-fp transféreront leurs compétences à la structure)

- un périmètre élargi : partie du BV de : l'Orthe, la Vaudelle, le Merdereau, le Palais, le Baraize. (La maîtrise d'ouvrage se fera par conventionnement avec les EPCI-fp sous la forme d'une prestation de service ou d'une délégation de compétence)

La clé de répartition financière retenue : 50 % du bassin versant et 50 % de la population du BV.

La composition du futur comité syndical est la suivante : 21 élus titulaires et 21 élus suppléants :

- 6 élus de la CC du Pays de Meslay-Grez
- 6 élus de la 3C
- 6 élus de la CC de Sablé
- 2 élus de la CC Loué Brûlon Noyen (LBN)
- 1 élu de la 4CPS (CC de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé : 4CPS)

Des commissions par bassins versants historiques seront maintenues (Ex : Erve) formées par un élu de chaque commune.

Nom du futur syndicat mixte : Syndicat de Bassin entre Mayenne et Sarthe « SBeMS » ; le siège social est conservé à Sainte Suzanne et Chammes.

PROCES VERBAL
Séance du 11 Avril 2018

Présents : Nicolas RAGAIGNE, Georges MASSA, Marcel DUCHEMIN, Gérard HUAULT, Solange SCHLEGEL, Christine GESBERT, François DELATOUCHE, Marie-Thérèse RIBOT (Suppléante d'Alain BARILLER), Robert TROU, Daniel BOUVET, Robert MASSOT, Michel DURAND, Jocelyne BEDOUET, Yvon BUARD.

Excusés :

Absent : Jean-Pierre AUBIN.

Secrétaire de séance : Robert TROU

Nombre de membres en exercice : 15

Date de la convocation : 30 mars 2018

Assistait également à la réunion :

- Xavier SEIGNEURET : Technicien de rivières du Syndicat du Bassin de l'Erve

Mme la Présidente souhaite ajouter un point à l'ordre du jour de ce comité syndical :
- Signature d'une convention de mise à disposition d'un agent au Syndicat du Bassin de l'Ouette.
Les délégués acceptent l'ajout de ce point.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2017

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	102 367,26		102 367,26
012	Charges de personnel et frais assimilés	192 622,48		192 622,48
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 988,79		6 988,79
66	Charges financières	1 591,77	0,00	1 591,77
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	26 703,42	26 703,42
Dépenses de fonctionnement - Total		303 570,30	26 703,42	330 273,72
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	15 400,24	15 400,24
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	6 187,46	0,00	6 187,46
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	51 895,69		51 895,69
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	166 483,20	0,00	166 483,20
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		224 566,35	15 400,24	239 966,59
Pour information				70 668,11
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016				

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	74 448,79		74 448,79
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	35 298,11		35 298,11
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	175 101,31		175 101,31
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	2 090,58	15 400,24	17 490,82
Recettes de fonctionnement - Total		286 938,79	15 400,24	302 339,03
Pour information				0,00
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016				0,00

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	60 365,55		60 365,55
13	Subventions d'investissement	47 851,98	0,00	47 851,98
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		26 703,42	26 703,42
45.	Opérations pour compte de tiers (7)	49 014,00	0,00	49 014,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		157 231,53	26 703,42	183 934,95
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2016				0,00

Le Comité syndical, sous la présidence de M. HUAULT, Vice-président, après délibération :
(en l'absence de la Présidente Solange SCHLEGEL)

- Adopte le Compte administratif 2017 à l'unanimité ;
- Adopte à l'unanimité les chiffres du compte de gestion 2017 conformes à ceux du compte administratif.

AFFECTATION DES RESULTATS 2017 SUR L'EXERCICE 2018

Le Comité Syndical a arrêté les comptes de l'exercice 2017 en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

	RESULTAT CA 2016	VIREMENT A LA SECTION DE FONCT.	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	RESTES A REALISER 2017	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTATS
INVESTISSEMENT	- 70 668,11		- 56 031,64	22 600,00	89 100,00	- 37 599,75
				111 700,00		
FONCTIONNEMENT	-		- 27 934,69			- 27 634,69

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide d'affecter le résultat de l'exercice 2017 de la manière suivante :
 - ↳ Compte 001 (Solde d'exécution d'investissement reporté) 126 699,75 €
 - ↳ Compte 002 (Résultat de fonctionnement reporté) 27 934,69 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018

Madame la Présidente présente le projet de budget primitif 2018.

Le Comité syndical, après délibération :

- Approuve à l'unanimité le budget primitif 2018, arrêté comme suit :

Section de Fonctionnement :

- > Dépenses = 442 948,27 €
- > Recettes = 442 948,27 €

Section d'investissement :

- > Dépenses = 613 085,86 €
- > Recettes = 613 085,86 €

Résultat du vote :

- > Nombre de membres en exercice = 15
- > Nombre de membres présents = 13
- > Nombre de suffrages exprimés = 13

POUR = 13

CONTRE = 0

ABSTENTION = 0

MISE A DISPOSITION D'UN AGENT AU SB OUETTE

Madame la Présidente rappelle aux délégués que le SB Ouette va rejoindre le SB Jouanne, le SB Vicoïn et Laval Agglo dans le futur syndicat mixte « JAVO », qui sera créé au 1^{er} janvier 2019.

Pour le moment, le SB Ouette n'emploie pas de technicien rivière et a sollicité le SB Erve pour que Nicolas BOILEAU, technicien rivière du SB Jouanne et SB Vicoïn, et agent du SB Erve, soit mis à disposition quelques heures pour démarrer des travaux sur l'Ouette relatifs au futur CTMA de leur syndicat.

Le SB Ouette remboursera le SB Erve selon le temps passé par Nicolas BOILEAU.

Une convention expliquera les différentes modalités de cette mise à disposition.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Accepte la mise à disposition de Nicolas BOILEAU, agent du SB Erve, au SB Ouette ;
- Autorise Mme La Présidente à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES

> GEMAPI

Après validation du scénario retenu de gouvernance par l'ensemble des EPCI-fp et des différents syndicats, la création d'un futur Syndicat mixte GEMAPI est prévue pour le 1^{er} janvier 2019.

Le territoire retenu est composé en deux parties :

- un périmètre administratif : Erve, Vaige, Taude, Voutonne. (Les EPCI-fp transféreront leurs compétences à la structure)

- un périmètre élargi : partie du BV de : l'Orthe, la Vaudelle, le Merdereau, le Palais, le Baraize. (La maîtrise d'ouvrage se fera par conventionnement avec les EPCI-fp sous la forme d'une prestation de service ou d'une délégation de compétence)

La clé de répartition financière retenue : 50 % du bassin versant et 50 % de la population du BV.

La composition du futur comité syndical est la suivante : 21 élus titulaires et 21 élus suppléants :

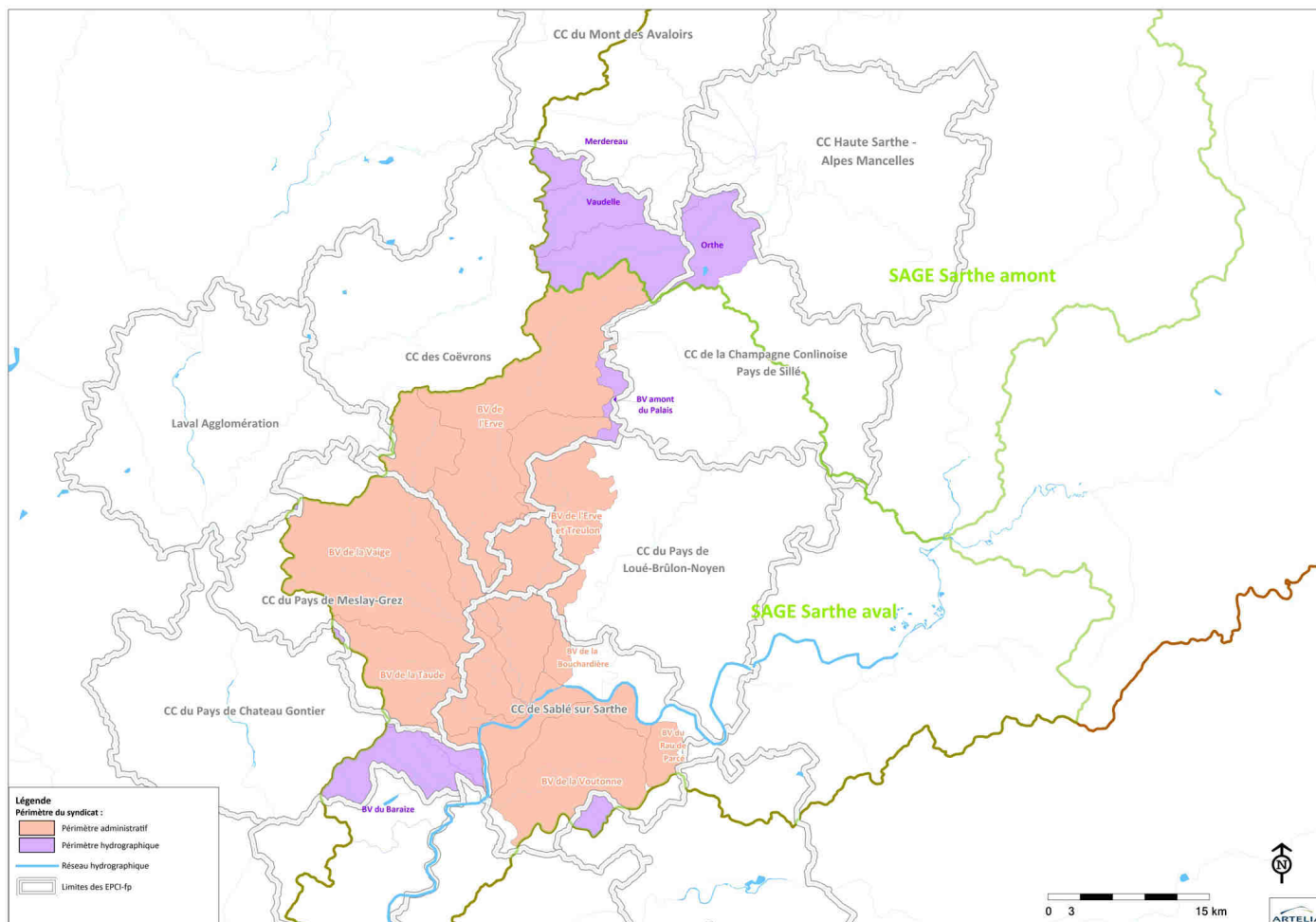
- 6 élus de la CC du Pays de Meslay-Grez
- 6 élus de la 3C
- 6 élus de la CC de Sablé
- 2 élus de la CC Loué Brûlon Noyen (LBN)
- 1 élu de la 4CPS (CC de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé : 4CPS)

Des commissions par bassins versants historiques seront maintenues (Ex : Erve) formées par un élu de chaque commune.

Nom du futur syndicat mixte : Syndicat de Bassin entre Mayenne et Sarthe « SBeMS » ; le siège social est conservé à Sainte Suzanne et Chammes.

Prochaines étapes à venir :

- Délibération le 28 mai de la 3C pour initier le futur syndicat
- Arrêté de périmètre du Préfet
- Délibération de l'ensemble des EPCI-fp du secteur (et dans certains cas les communes)
- Délibération des Syndicats actuels pour adhérer au « SBeMS »
- Création au 1^{er} janvier 2019



Carte du Périmètre du « SBeMS »

Le secrétaire de séance
Robert TROU

La Présidente,
Solange SCHLEGEL

PROCES VERBAL
Séance du 11 Avril 2018

Présents : Nicolas RAGAIGNE, Georges MASSA, Marcel DUCHEMIN, Gérard HUAULT, Solange SCHLEGEL, Christine GESBERT, François DELATOUCHE, Marie-Thérèse RIBOT (Suppléante d'Alain BARILLER), Robert TROU, Daniel BOUVET, Robert MASSOT, Michel DURAND, Jocelyne BEDOUET, Yvon BUARD.

Excusés :

Absent : Jean-Pierre AUBIN.

Secrétaire de séance : Robert TROU

Nombre de membres en exercice : 15

Date de la convocation : 30 mars 2018

Assistait également à la réunion :

- Xavier SEIGNEURET : Technicien de rivières du Syndicat du Bassin de l'Erve

Mme la Présidente souhaite ajouter un point à l'ordre du jour de ce comité syndical :
- Signature d'une convention de mise à disposition d'un agent au Syndicat du Bassin de l'Ouette.
Les délégués acceptent l'ajout de ce point.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2017

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	102 367,26		102 367,26
012	Charges de personnel et frais assimilés	192 622,48		192 622,48
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 988,79		6 988,79
66	Charges financières	1 591,77	0,00	1 591,77
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	26 703,42	26 703,42
Dépenses de fonctionnement - Total		303 570,30	26 703,42	330 273,72
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	15 400,24	15 400,24
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	6 187,46	0,00	6 187,46
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	51 895,69		51 895,69
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	166 483,20	0,00	166 483,20
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		224 566,35	15 400,24	239 966,59
Pour information				70 668,11
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016				70 668,11

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	74 448,79		74 448,79
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	35 298,11		35 298,11
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	175 101,31		175 101,31
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	2 090,58	15 400,24	17 490,82
Recettes de fonctionnement - Total		286 938,79	15 400,24	302 339,03
Pour information				0,00
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016				0,00

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	60 365,55		60 365,55
13	Subventions d'investissement	47 851,98	0,00	47 851,98
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		26 703,42	26 703,42
45.	Opérations pour compte de tiers (7)	49 014,00	0,00	49 014,00
3.	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		157 231,53	26 703,42	183 934,95
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2016				0,00

Le Comité syndical, sous la présidence de M. HUAULT, Vice-président, après délibération :
(en l'absence de la Présidente Solange SCHLEGEL)

- Adopte le Compte administratif 2017 à l'unanimité ;
- Adopte à l'unanimité les chiffres du compte de gestion 2017 conformes à ceux du compte administratif.

AFFECTATION DES RESULTATS 2017 SUR L'EXERCICE 2018

Le Comité Syndical a arrêté les comptes de l'exercice 2017 en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

	RESULTAT CA 2016	VIREMENT A LA SECTION DE FONCT.	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	RESTES A REALISER 2017	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTATS
INVESTISSEMENT	- 70 668,11		- 56 031,64	22 600,00	89 100,00	- 37 599,75
				111 700,00		
FONCTIONNEMENT	-		- 27 934,69			- 27 634,69

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide d'affecter le résultat de l'exercice 2017 de la manière suivante :
 - ↳ Compte 001 (Solde d'exécution d'investissement reporté) 126 699,75 €
 - ↳ Compte 002 (Résultat de fonctionnement reporté) 27 934,69 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018

Madame la Présidente présente le projet de budget primitif 2018.

Le Comité syndical, après délibération :

- Approuve à l'unanimité le budget primitif 2018, arrêté comme suit :

Section de Fonctionnement :

- > Dépenses = 442 948,27 €
- > Recettes = 442 948,27 €

Section d'investissement :

- > Dépenses = 613 085,86 €
- > Recettes = 613 085,86 €

Résultat du vote :

- > Nombre de membres en exercice = 15
- > Nombre de membres présents = 13
- > Nombre de suffrages exprimés = 13

POUR = 13

CONTRE = 0

ABSTENTION = 0

MISE A DISPOSITION D'UN AGENT AU SB OUETTE

Madame la Présidente rappelle aux délégués que le SB Ouette va rejoindre le SB Jouanne, le SB Vicoïn et Laval Agglo dans le futur syndicat mixte « JAVO », qui sera créé au 1^{er} janvier 2019.

Pour le moment, le SB Ouette n'emploie pas de technicien rivière et a sollicité le SB Erve pour que Nicolas BOILEAU, technicien rivière du SB Jouanne et SB Vicoïn, et agent du SB Erve, soit mis à disposition quelques heures pour démarrer des travaux sur l'Ouette relatifs au futur CTMA de leur syndicat.

Le SB Ouette remboursera le SB Erve selon le temps passé par Nicolas BOILEAU.

Une convention expliquera les différentes modalités de cette mise à disposition.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Accepte la mise à disposition de Nicolas BOILEAU, agent du SB Erve, au SB Ouette ;
- Autorise Mme La Présidente à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES

> GEMAPI

Après validation du scénario retenu de gouvernance par l'ensemble des EPCI-fp et des différents syndicats, la création d'un futur Syndicat mixte GEMAPI est prévue pour le 1^{er} janvier 2019.

Le territoire retenu est composé en deux parties :

- un périmètre administratif : Erve, Vaige, Taude, Voutonne. (Les EPCI-fp transféreront leurs compétences à la structure)
- un périmètre élargi : partie du BV de : l'Orthe, la Vaudelle, le Merdereau, le Palais, le Baraize. (La maîtrise d'ouvrage se fera par conventionnement avec les EPCI-fp sous la forme d'une prestation de service ou d'une délégation de compétence)

La clé de répartition financière retenue : 50 % du bassin versant et 50 % de la population du BV.

La composition du futur comité syndical est la suivante : 21 élus titulaires et 21 élus suppléants :

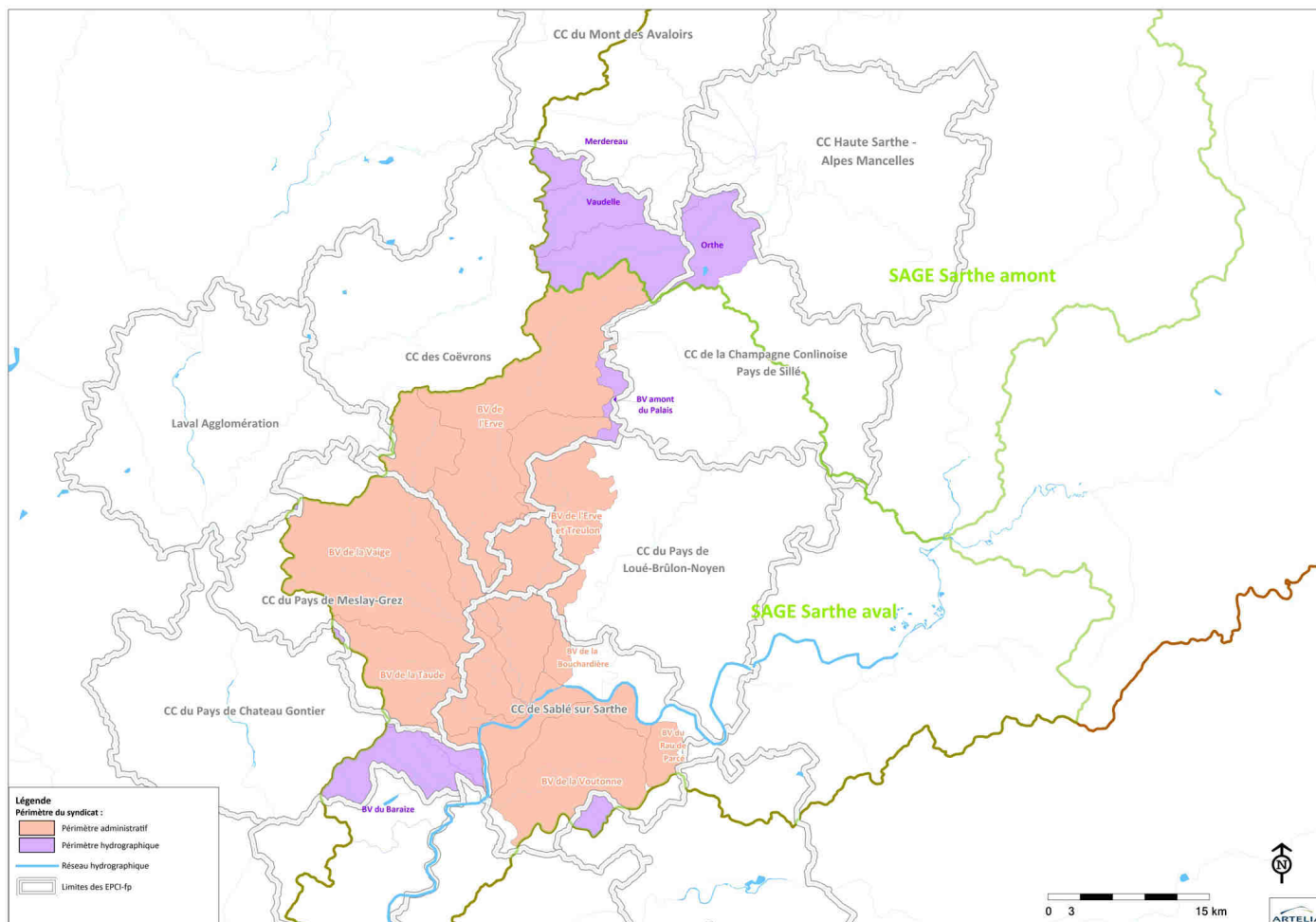
- 6 élus de la CC du Pays de Meslay-Grez
- 6 élus de la 3C
- 6 élus de la CC de Sablé
- 2 élus de la CC Loué Brûlon Noyen (LBN)
- 1 élu de la 4CPS (CC de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé : 4CPS)

Des commissions par bassins versants historiques seront maintenues (Ex : Erve) formées par un élu de chaque commune.

Nom du futur syndicat mixte : Syndicat de Bassin entre Mayenne et Sarthe « SBEMS » ; le siège social est conservé à Sainte Suzanne et Chammes.

Prochaines étapes à venir :

- Délibération le 28 mai de la 3C pour initier le futur syndicat
- Arrêté de périmètre du Préfet
- Délibération de l'ensemble des EPCI-fp du secteur (et dans certains cas les communes)
- Délibération des Syndicats actuels pour adhérer au « SBeMS »
- Création au 1^{er} janvier 2019



Carte du Périmètre du « SBeMS »

Le secrétaire de séance
Robert TROU

La Présidente,
Solange SCHLEGEL

PROCES VERBAL
Séance du 11 Avril 2018

Présents : Nicolas RAGAIGNE, Georges MASSA, Marcel DUCHEMIN, Gérard HUAULT, Solange SCHLEGEL, Christine GESBERT, François DELATOUCHE, Marie-Thérèse RIBOT (Suppléante d'Alain BARILLER), Robert TROU, Daniel BOUVET, Robert MASSOT, Michel DURAND, Jocelyne BEDOUET, Yvon BUARD.

Excusés :

Absent : Jean-Pierre AUBIN.

Secrétaire de séance : Robert TROU

Nombre de membres en exercice : 15

Date de la convocation : 30 mars 2018

Assistait également à la réunion :

- Xavier SEIGNEURET : Technicien de rivières du Syndicat du Bassin de l'Erve

Mme la Présidente souhaite ajouter un point à l'ordre du jour de ce comité syndical :
- Signature d'une convention de mise à disposition d'un agent au Syndicat du Bassin de l'Ouette.
Les délégués acceptent l'ajout de ce point.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2017

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	102 367,26		102 367,26
012	Charges de personnel et frais assimilés	192 622,48		192 622,48
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 988,79		6 988,79
66	Charges financières	1 591,77	0,00	1 591,77
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	26 703,42	26 703,42
Dépenses de fonctionnement - Total		303 570,30	26 703,42	330 273,72
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	15 400,24	15 400,24
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	6 187,46	0,00	6 187,46
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	51 895,69		51 895,69
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	166 483,20	0,00	166 483,20
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		224 566,35	15 400,24	239 966,59
Pour information				70 668,11
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016				

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	74 448,79		74 448,79
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	35 298,11		35 298,11
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	175 101,31		175 101,31
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	2 090,58	15 400,24	17 490,82
Recettes de fonctionnement - Total		286 938,79	15 400,24	302 339,03
Pour information				0,00
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016				0,00

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	60 365,55		60 365,55
13	Subventions d'investissement	47 851,98	0,00	47 851,98
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		26 703,42	26 703,42
45.	Opérations pour compte de tiers (7)	49 014,00	0,00	49 014,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		157 231,53	26 703,42	183 934,95
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2016				0,00

Le Comité syndical, sous la présidence de M. HUAULT, Vice-président, après délibération :
(en l'absence de la Présidente Solange SCHLEGEL)

- Adopte le Compte administratif 2017 à l'unanimité ;
- Adopte à l'unanimité les chiffres du compte de gestion 2017 conformes à ceux du compte administratif.

AFFECTATION DES RESULTATS 2017 SUR L'EXERCICE 2018

Le Comité Syndical a arrêté les comptes de l'exercice 2017 en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

	RESULTAT CA 2016	VIREMENT A LA SECTION DE FONCT.	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	RESTES A REALISER 2017	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTATS
INVESTISSEMENT	- 70 668,11		- 56 031,64	22 600,00	89 100,00	- 37 599,75
				111 700,00		
FONCTIONNEMENT	-		- 27 934,69			- 27 634,69

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide d'affecter le résultat de l'exercice 2017 de la manière suivante :
 - ↳ Compte 001 (Solde d'exécution d'investissement reporté) 126 699,75 €
 - ↳ Compte 002 (Résultat de fonctionnement reporté) 27 934,69 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018

Madame la Présidente présente le projet de budget primitif 2018.

Le Comité syndical, après délibération :

- Approuve à l'unanimité le budget primitif 2018, arrêté comme suit :

Section de Fonctionnement :

- > Dépenses = 442 948,27 €
- > Recettes = 442 948,27 €

Section d'investissement :

- > Dépenses = 613 085,86 €
- > Recettes = 613 085,86 €

Résultat du vote :

- > Nombre de membres en exercice = 15
- > Nombre de membres présents = 13
- > Nombre de suffrages exprimés = 13

POUR = 13

CONTRE = 0

ABSTENTION = 0

MISE A DISPOSITION D'UN AGENT AU SB OUETTE

Madame la Présidente rappelle aux délégués que le SB Ouette va rejoindre le SB Jouanne, le SB Vicoïn et Laval Agglo dans le futur syndicat mixte « JAVO », qui sera créé au 1^{er} janvier 2019.

Pour le moment, le SB Ouette n'emploie pas de technicien rivière et a sollicité le SB Erve pour que Nicolas BOILEAU, technicien rivière du SB Jouanne et SB Vicoïn, et agent du SB Erve, soit mis à disposition quelques heures pour démarrer des travaux sur l'Ouette relatifs au futur CTMA de leur syndicat.

Le SB Ouette remboursera le SB Erve selon le temps passé par Nicolas BOILEAU.

Une convention expliquera les différentes modalités de cette mise à disposition.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Accepte la mise à disposition de Nicolas BOILEAU, agent du SB Erve, au SB Ouette ;
- Autorise Mme La Présidente à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES

> GEMAPI

Après validation du scénario retenu de gouvernance par l'ensemble des EPCI-fp et des différents syndicats, la création d'un futur Syndicat mixte GEMAPI est prévue pour le 1^{er} janvier 2019.

Le territoire retenu est composé en deux parties :

- un périmètre administratif : Erve, Vaige, Taude, Voutonne. (Les EPCI-fp transféreront leurs compétences à la structure)

- un périmètre élargi : partie du BV de : l'Orthe, la Vaudelle, le Merdereau, le Palais, le Baraize. (La maîtrise d'ouvrage se fera par conventionnement avec les EPCI-fp sous la forme d'une prestation de service ou d'une délégation de compétence)

La clé de répartition financière retenue : 50 % du bassin versant et 50 % de la population du BV.

La composition du futur comité syndical est la suivante : 21 élus titulaires et 21 élus suppléants :

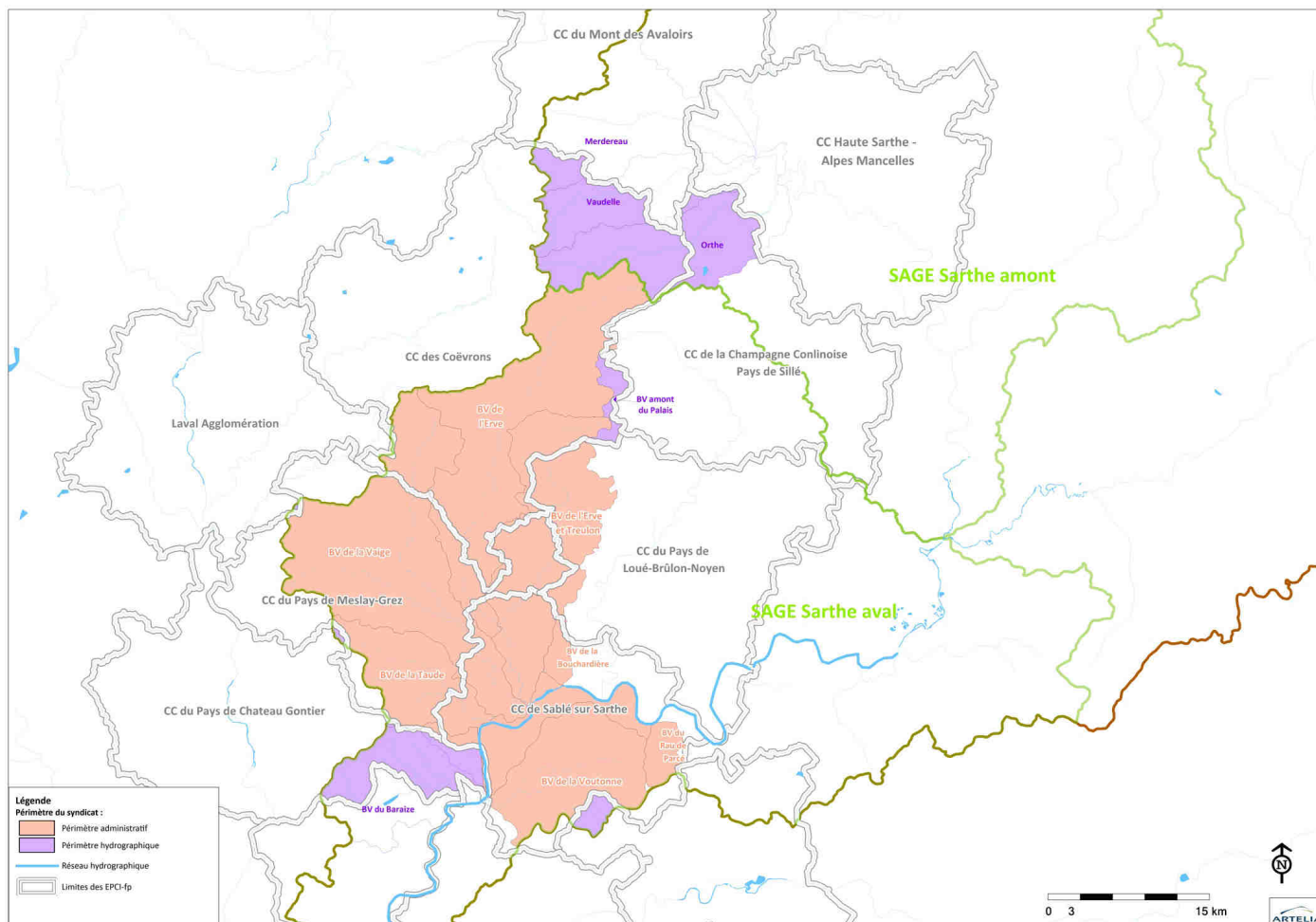
- 6 élus de la CC du Pays de Meslay-Grez
- 6 élus de la 3C
- 6 élus de la CC de Sablé
- 2 élus de la CC Loué Brûlon Noyen (LBN)
- 1 élu de la 4CPS (CC de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé : 4CPS)

Des commissions par bassins versants historiques seront maintenues (Ex : Erve) formées par un élu de chaque commune.

Nom du futur syndicat mixte : Syndicat de Bassin entre Mayenne et Sarthe « SBEMS » ; le siège social est conservé à Sainte Suzanne et Chammes.

Prochaines étapes à venir :

- Délibération le 28 mai de la 3C pour initier le futur syndicat
- Arrêté de périmètre du Préfet
- Délibération de l'ensemble des EPCI-fp du secteur (et dans certains cas les communes)
- Délibération des Syndicats actuels pour adhérer au « SBeMS »
- Création au 1^{er} janvier 2019



Carte du Périmètre du « SBeMS »

Le secrétaire de séance
Robert TROU

La Présidente,
Solange SCHLEGEL

PROCES VERBAL
Séance du 11 Avril 2018

Présents : Nicolas RAGAIGNE, Georges MASSA, Marcel DUCHEMIN, Gérard HUAULT, Solange SCHLEGEL, Christine GESBERT, François DELATOUCHE, Marie-Thérèse RIBOT (Suppléante d'Alain BARILLER), Robert TROU, Daniel BOUVET, Robert MASSOT, Michel DURAND, Jocelyne BEDOUET, Yvon BUARD.

Excusés :

Absent : Jean-Pierre AUBIN.

Secrétaire de séance : Robert TROU

Nombre de membres en exercice : 15

Date de la convocation : 30 mars 2018

Assistait également à la réunion :

- Xavier SEIGNEURET : Technicien de rivières du Syndicat du Bassin de l'Erve

Mme la Présidente souhaite ajouter un point à l'ordre du jour de ce comité syndical :
- Signature d'une convention de mise à disposition d'un agent au Syndicat du Bassin de l'Ouette.
Les délégués acceptent l'ajout de ce point.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2017

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	102 367,26		102 367,26
012	Charges de personnel et frais assimilés	192 622,48		192 622,48
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 988,79		6 988,79
66	Charges financières	1 591,77	0,00	1 591,77
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	26 703,42	26 703,42
Dépenses de fonctionnement - Total		303 570,30	26 703,42	330 273,72
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	15 400,24	15 400,24
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	6 187,46	0,00	6 187,46
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	51 895,69		51 895,69
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	166 483,20	0,00	166 483,20
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		224 566,35	15 400,24	239 966,59
Pour information				70 668,11
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016				

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	74 448,79		74 448,79
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	35 298,11		35 298,11
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	175 101,31		175 101,31
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	2 090,58	15 400,24	17 490,82
Recettes de fonctionnement - Total		286 938,79	15 400,24	302 339,03
Pour information				0,00
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016				0,00

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	60 365,55		60 365,55
13	Subventions d'investissement	47 851,98	0,00	47 851,98
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		26 703,42	26 703,42
45.	Opérations pour compte de tiers (7)	49 014,00	0,00	49 014,00
3.	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		157 231,53	26 703,42	183 934,95
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2016				0,00

Le Comité syndical, sous la présidence de M. HUAULT, Vice-président, après délibération :
(en l'absence de la Présidente Solange SCHLEGEL)

- Adopte le Compte administratif 2017 à l'unanimité ;
- Adopte à l'unanimité les chiffres du compte de gestion 2017 conformes à ceux du compte administratif.

AFFECTATION DES RESULTATS 2017 SUR L'EXERCICE 2018

Le Comité Syndical a arrêté les comptes de l'exercice 2017 en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

	RESULTAT CA 2016	VIREMENT A LA SECTION DE FONCT.	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	RESTES A REALISER 2017	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTATS
INVESTISSEMENT	- 70 668,11		- 56 031,64	22 600,00	89 100,00	- 37 599,75
				111 700,00		
FONCTIONNEMENT	-		- 27 934,69			- 27 634,69

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide d'affecter le résultat de l'exercice 2017 de la manière suivante :
 - ↳ Compte 001 (Solde d'exécution d'investissement reporté) 126 699,75 €
 - ↳ Compte 002 (Résultat de fonctionnement reporté) 27 934,69 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018

Madame la Présidente présente le projet de budget primitif 2018.

Le Comité syndical, après délibération :

- Approuve à l'unanimité le budget primitif 2018, arrêté comme suit :

Section de Fonctionnement :

- > Dépenses = 442 948,27 €
- > Recettes = 442 948,27 €

Section d'investissement :

- > Dépenses = 613 085,86 €
- > Recettes = 613 085,86 €

Résultat du vote :

- > Nombre de membres en exercice = 15
- > Nombre de membres présents = 13
- > Nombre de suffrages exprimés = 13

POUR = 13

CONTRE = 0

ABSTENTION = 0

MISE A DISPOSITION D'UN AGENT AU SB OUETTE

Madame la Présidente rappelle aux délégués que le SB Ouette va rejoindre le SB Jouanne, le SB Vicoïn et Laval Agglo dans le futur syndicat mixte « JAVO », qui sera créé au 1^{er} janvier 2019.

Pour le moment, le SB Ouette n'emploie pas de technicien rivière et a sollicité le SB Erve pour que Nicolas BOILEAU, technicien rivière du SB Jouanne et SB Vicoïn, et agent du SB Erve, soit mis à disposition quelques heures pour démarrer des travaux sur l'Ouette relatifs au futur CTMA de leur syndicat.

Le SB Ouette remboursera le SB Erve selon le temps passé par Nicolas BOILEAU.

Une convention expliquera les différentes modalités de cette mise à disposition.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Accepte la mise à disposition de Nicolas BOILEAU, agent du SB Erve, au SB Ouette ;
- Autorise Mme La Présidente à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES

> GEMAPI

Après validation du scénario retenu de gouvernance par l'ensemble des EPCI-fp et des différents syndicats, la création d'un futur Syndicat mixte GEMAPI est prévue pour le 1^{er} janvier 2019.

Le territoire retenu est composé en deux parties :

- un périmètre administratif : Erve, Vaige, Taude, Voutonne. (Les EPCI-fp transféreront leurs compétences à la structure)
- un périmètre élargi : partie du BV de : l'Orthe, la Vaudelle, le Merdereau, le Palais, le Baraize. (La maîtrise d'ouvrage se fera par conventionnement avec les EPCI-fp sous la forme d'une prestation de service ou d'une délégation de compétence)

La clé de répartition financière retenue : 50 % du bassin versant et 50 % de la population du BV.

La composition du futur comité syndical est la suivante : 21 élus titulaires et 21 élus suppléants :

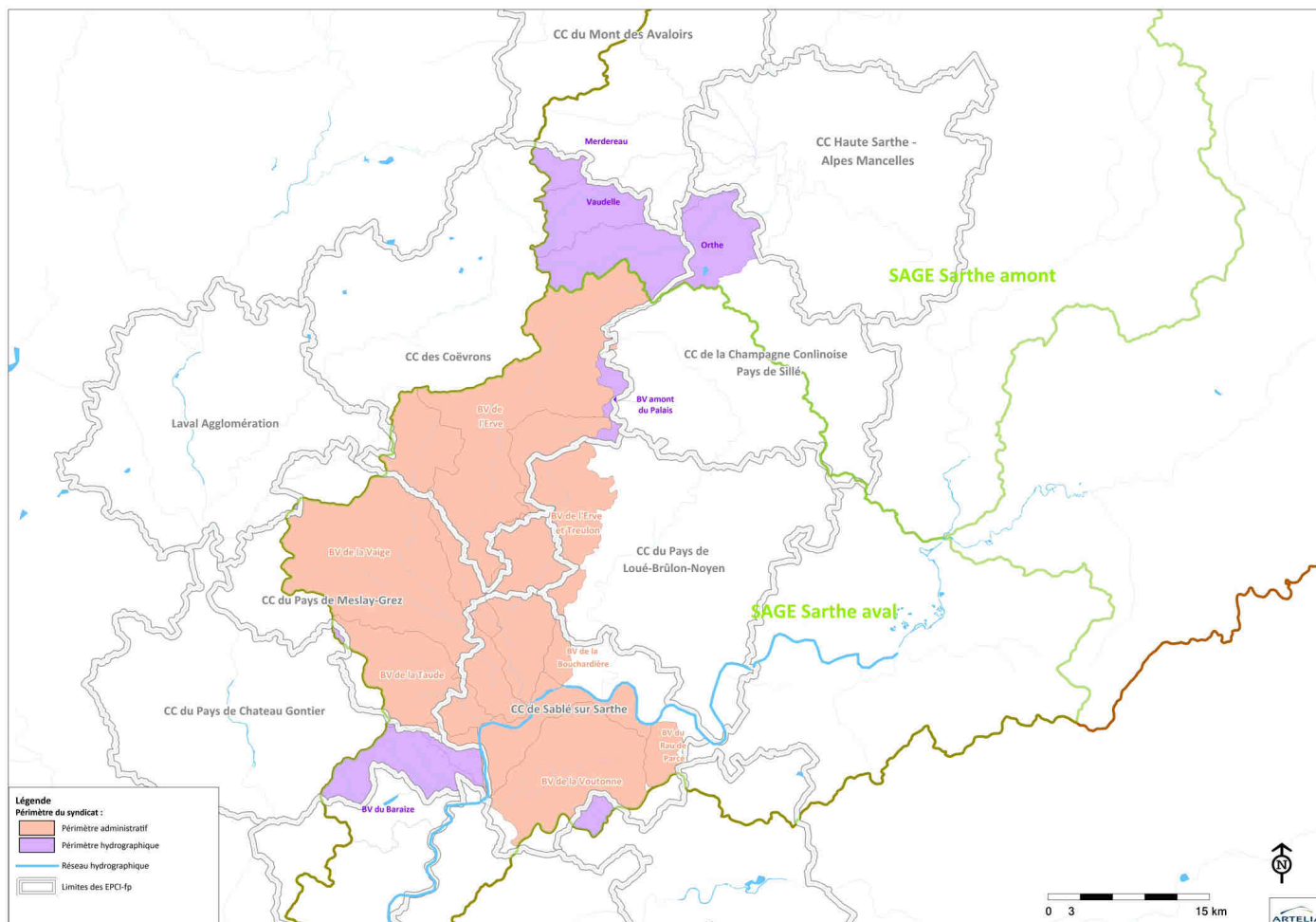
- 6 élus de la CC du Pays de Meslay-Grez
- 6 élus de la 3C
- 6 élus de la CC de Sablé
- 2 élus de la CC Loué Brûlon Noyen (LBN)
- 1 élu de la 4CPS (CC de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé : 4CPS)

Des commissions par bassins versants historiques seront maintenues (Ex : Erve) formées par un élu de chaque commune.

Nom du futur syndicat mixte : Syndicat de Bassin entre Mayenne et Sarthe « SBEMS » ; le siège social est conservé à Sainte Suzanne et Chammes.

Prochaines étapes à venir :

- Délibération le 28 mai de la 3C pour initier le futur syndicat
- Arrêté de périmètre du Préfet
- Délibération de l'ensemble des EPCI-fp du secteur (et dans certains cas les communes)
- Délibération des Syndicats actuels pour adhérer au « SBeMS »
- Création au 1^{er} janvier 2019



Carte du Périmètre du « SBeMS »

Le secrétaire de séance
Robert TROU

La Présidente,
Solange SCHLEGEL

PROCES VERBAL
Séance du 11 Avril 2018

Présents : Nicolas RAGAIGNE, Georges MASSA, Marcel DUCHEMIN, Gérard HUAULT, Solange SCHLEGEL, Christine GESBERT, François DELATOUCHE, Marie-Thérèse RIBOT (Suppléante d'Alain BARILLER), Robert TROU, Daniel BOUVET, Robert MASSOT, Michel DURAND, Jocelyne BEDOUET, Yvon BUARD.

Excusés :

Absent : Jean-Pierre AUBIN.

Secrétaire de séance : Robert TROU

Nombre de membres en exercice : 15

Date de la convocation : 30 mars 2018

Assistait également à la réunion :

- Xavier SEIGNEURET : Technicien de rivières du Syndicat du Bassin de l'Erve

Mme la Présidente souhaite ajouter un point à l'ordre du jour de ce comité syndical :
- Signature d'une convention de mise à disposition d'un agent au Syndicat du Bassin de l'Ouette.
Les délégués acceptent l'ajout de ce point.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2017

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	102 367,26		102 367,26
012	Charges de personnel et frais assimilés	192 622,48		192 622,48
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 988,79		6 988,79
66	Charges financières	1 591,77	0,00	1 591,77
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	26 703,42	26 703,42
Dépenses de fonctionnement - Total		303 570,30	26 703,42	330 273,72
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	15 400,24	15 400,24
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	6 187,46	0,00	6 187,46
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	51 895,69		51 895,69
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	166 483,20	0,00	166 483,20
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		224 566,35	15 400,24	239 966,59
Pour information				70 668,11
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016				70 668,11

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	74 448,79		74 448,79
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	35 298,11		35 298,11
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	175 101,31		175 101,31
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	2 090,58	15 400,24	17 490,82
Recettes de fonctionnement - Total		286 938,79	15 400,24	302 339,03
Pour information				0,00
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016				0,00

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	60 365,55		60 365,55
13	Subventions d'investissement	47 851,98	0,00	47 851,98
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		26 703,42	26 703,42
45.	Opérations pour compte de tiers (7)	49 014,00	0,00	49 014,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		157 231,53	26 703,42	183 934,95
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2016				0,00

Le Comité syndical, sous la présidence de M. HUAULT, Vice-président, après délibération :
(en l'absence de la Présidente Solange SCHLEGEL)

- Adopte le Compte administratif 2017 à l'unanimité ;
- Adopte à l'unanimité les chiffres du compte de gestion 2017 conformes à ceux du compte administratif.

AFFECTATION DES RESULTATS 2017 SUR L'EXERCICE 2018

Le Comité Syndical a arrêté les comptes de l'exercice 2017 en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

	RESULTAT CA 2016	VIREMENT A LA SECTION DE FONCT.	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	RESTES A REALISER 2017	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTATS
INVESTISSEMENT	- 70 668,11		- 56 031,64	22 600,00	89 100,00	- 37 599,75
				111 700,00		
FONCTIONNEMENT	-		- 27 934,69			- 27 634,69

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide d'affecter le résultat de l'exercice 2017 de la manière suivante :
 - ↳ Compte 001 (Solde d'exécution d'investissement reporté) 126 699,75 €
 - ↳ Compte 002 (Résultat de fonctionnement reporté) 27 934,69 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018

Madame la Présidente présente le projet de budget primitif 2018.

Le Comité syndical, après délibération :

- Approuve à l'unanimité le budget primitif 2018, arrêté comme suit :

Section de Fonctionnement :

- > Dépenses = 442 948,27 €
- > Recettes = 442 948,27 €

Section d'investissement :

- > Dépenses = 613 085,86 €
- > Recettes = 613 085,86 €

Résultat du vote :

- > Nombre de membres en exercice = 15
- > Nombre de membres présents = 13
- > Nombre de suffrages exprimés = 13

POUR = 13

CONTRE = 0

ABSTENTION = 0

MISE A DISPOSITION D'UN AGENT AU SB OUETTE

Madame la Présidente rappelle aux délégués que le SB Ouette va rejoindre le SB Jouanne, le SB Vicoïn et Laval Agglo dans le futur syndicat mixte « JAVO », qui sera créé au 1^{er} janvier 2019.

Pour le moment, le SB Ouette n'emploie pas de technicien rivière et a sollicité le SB Erve pour que Nicolas BOILEAU, technicien rivière du SB Jouanne et SB Vicoïn, et agent du SB Erve, soit mis à disposition quelques heures pour démarrer des travaux sur l'Ouette relatifs au futur CTMA de leur syndicat.

Le SB Ouette remboursera le SB Erve selon le temps passé par Nicolas BOILEAU.

Une convention expliquera les différentes modalités de cette mise à disposition.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Accepte la mise à disposition de Nicolas BOILEAU, agent du SB Erve, au SB Ouette ;
- Autorise Mme La Présidente à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES

> GEMAPI

Après validation du scénario retenu de gouvernance par l'ensemble des EPCI-fp et des différents syndicats, la création d'un futur Syndicat mixte GEMAPI est prévue pour le 1^{er} janvier 2019.

Le territoire retenu est composé en deux parties :

- un périmètre administratif : Erve, Vaige, Taude, Voutonne. (Les EPCI-fp transféreront leurs compétences à la structure)
- un périmètre élargi : partie du BV de : l'Orthe, la Vaudelle, le Merdereau, le Palais, le Baraize. (La maîtrise d'ouvrage se fera par conventionnement avec les EPCI-fp sous la forme d'une prestation de service ou d'une délégation de compétence)

La clé de répartition financière retenue : 50 % du bassin versant et 50 % de la population du BV.

La composition du futur comité syndical est la suivante : 21 élus titulaires et 21 élus suppléants :

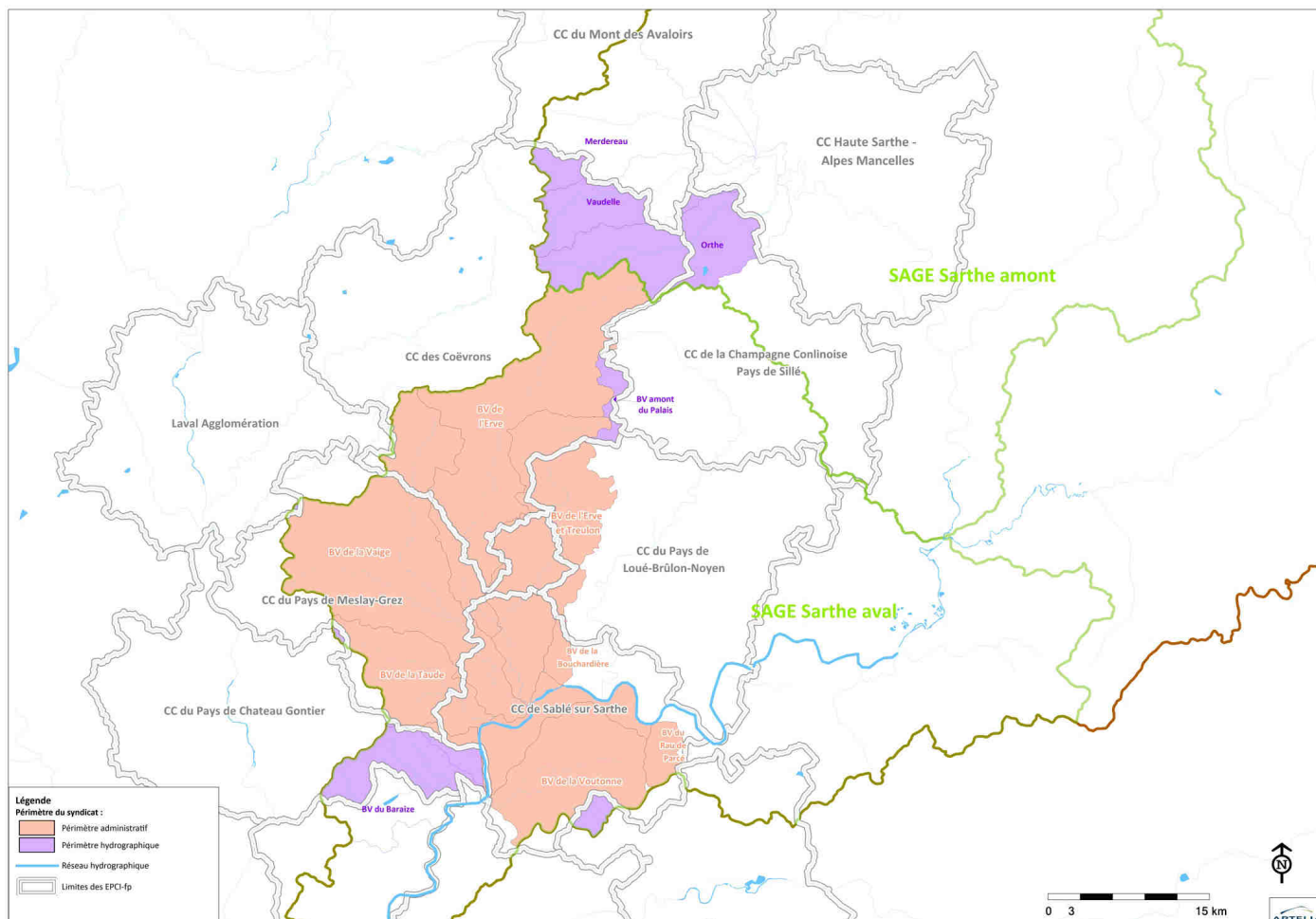
- 6 élus de la CC du Pays de Meslay-Grez
- 6 élus de la 3C
- 6 élus de la CC de Sablé
- 2 élus de la CC Loué Brûlon Noyen (LBN)
- 1 élu de la 4CPS (CC de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé : 4CPS)

Des commissions par bassins versants historiques seront maintenues (Ex : Erve) formées par un élu de chaque commune.

Nom du futur syndicat mixte : Syndicat de Bassin entre Mayenne et Sarthe « SBeMS » ; le siège social est conservé à Sainte Suzanne et Chammes.

Prochaines étapes à venir :

- Délibération le 28 mai de la 3C pour initier le futur syndicat
- Arrêté de périmètre du Préfet
- Délibération de l'ensemble des EPCI-fp du secteur (et dans certains cas les communes)
- Délibération des Syndicats actuels pour adhérer au « SBeMS »
- Création au 1^{er} janvier 2019



Carte du Périmètre du « SBeMS »

Le secrétaire de séance
Robert TROU

La Présidente,
Solange SCHLEGEL

PROCES VERBAL
Séance du 11 Avril 2018

Présents : Nicolas RAGAIGNE, Georges MASSA, Marcel DUCHEMIN, Gérard HUAULT, Solange SCHLEGEL, Christine GESBERT, François DELATOUCHE, Marie-Thérèse RIBOT (Suppléante d'Alain BARILLER), Robert TROU, Daniel BOUVET, Robert MASSOT, Michel DURAND, Jocelyne BEDOUET, Yvon BUARD.

Excusés :

Absent : Jean-Pierre AUBIN.

Secrétaire de séance : Robert TROU

Nombre de membres en exercice : 15

Date de la convocation : 30 mars 2018

Assistait également à la réunion :

- Xavier SEIGNEURET : Technicien de rivières du Syndicat du Bassin de l'Erve

Mme la Présidente souhaite ajouter un point à l'ordre du jour de ce comité syndical :
- Signature d'une convention de mise à disposition d'un agent au Syndicat du Bassin de l'Ouette.
Les délégués acceptent l'ajout de ce point.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2017

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	102 367,26		102 367,26
012	Charges de personnel et frais assimilés	192 622,48		192 622,48
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 988,79		6 988,79
66	Charges financières	1 591,77	0,00	1 591,77
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	26 703,42	26 703,42
Dépenses de fonctionnement - Total		303 570,30	26 703,42	330 273,72
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	15 400,24	15 400,24
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	6 187,46	0,00	6 187,46
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	51 895,69		51 895,69
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	166 483,20	0,00	166 483,20
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		224 566,35	15 400,24	239 966,59
Pour information				70 668,11
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016				

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	74 448,79		74 448,79
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	35 298,11		35 298,11
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	175 101,31		175 101,31
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	2 090,58	15 400,24	17 490,82
Recettes de fonctionnement - Total		286 938,79	15 400,24	302 339,03
Pour information				0,00
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016				0,00

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	60 365,55		60 365,55
13	Subventions d'investissement	47 851,98	0,00	47 851,98
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		26 703,42	26 703,42
45.	Opérations pour compte de tiers (7)	49 014,00	0,00	49 014,00
3.	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		157 231,53	26 703,42	183 934,95
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2016				0,00

Le Comité syndical, sous la présidence de M. HUAULT, Vice-président, après délibération :
(en l'absence de la Présidente Solange SCHLEGEL)

- Adopte le Compte administratif 2017 à l'unanimité ;
- Adopte à l'unanimité les chiffres du compte de gestion 2017 conformes à ceux du compte administratif.

AFFECTATION DES RESULTATS 2017 SUR L'EXERCICE 2018

Le Comité Syndical a arrêté les comptes de l'exercice 2017 en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

	RESULTAT CA 2016	VIREMENT A LA SECTION DE FONCT.	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	RESTES A REALISER 2017	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTATS
INVESTISSEMENT	- 70 668,11		- 56 031,64	22 600,00	89 100,00	- 37 599,75
				111 700,00		
FONCTIONNEMENT	-		- 27 934,69			- 27 634,69

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide d'affecter le résultat de l'exercice 2017 de la manière suivante :
 - ↳ Compte 001 (Solde d'exécution d'investissement reporté) 126 699,75 €
 - ↳ Compte 002 (Résultat de fonctionnement reporté) 27 934,69 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018

Madame la Présidente présente le projet de budget primitif 2018.

Le Comité syndical, après délibération :

- Approuve à l'unanimité le budget primitif 2018, arrêté comme suit :

Section de Fonctionnement :

- > Dépenses = 442 948,27 €
- > Recettes = 442 948,27 €

Section d'investissement :

- > Dépenses = 613 085,86 €
- > Recettes = 613 085,86 €

Résultat du vote :

- > Nombre de membres en exercice = 15
- > Nombre de membres présents = 13
- > Nombre de suffrages exprimés = 13

POUR = 13

CONTRE = 0

ABSTENTION = 0

MISE A DISPOSITION D'UN AGENT AU SB OUETTE

Madame la Présidente rappelle aux délégués que le SB Ouette va rejoindre le SB Jouanne, le SB Vicoïn et Laval Agglo dans le futur syndicat mixte « JAVO », qui sera créé au 1^{er} janvier 2019.

Pour le moment, le SB Ouette n'emploie pas de technicien rivière et a sollicité le SB Erve pour que Nicolas BOILEAU, technicien rivière du SB Jouanne et SB Vicoïn, et agent du SB Erve, soit mis à disposition quelques heures pour démarrer des travaux sur l'Ouette relatifs au futur CTMA de leur syndicat.

Le SB Ouette remboursera le SB Erve selon le temps passé par Nicolas BOILEAU.

Une convention expliquera les différentes modalités de cette mise à disposition.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Accepte la mise à disposition de Nicolas BOILEAU, agent du SB Erve, au SB Ouette ;
- Autorise Mme La Présidente à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES

> GEMAPI

Après validation du scénario retenu de gouvernance par l'ensemble des EPCI-fp et des différents syndicats, la création d'un futur Syndicat mixte GEMAPI est prévue pour le 1^{er} janvier 2019.

Le territoire retenu est composé en deux parties :

- un périmètre administratif : Erve, Vaige, Taude, Voutonne. (Les EPCI-fp transféreront leurs compétences à la structure)
- un périmètre élargi : partie du BV de : l'Orthe, la Vaudelle, le Merdereau, le Palais, le Baraize. (La maîtrise d'ouvrage se fera par conventionnement avec les EPCI-fp sous la forme d'une prestation de service ou d'une délégation de compétence)

La clé de répartition financière retenue : 50 % du bassin versant et 50 % de la population du BV.

La composition du futur comité syndical est la suivante : 21 élus titulaires et 21 élus suppléants :

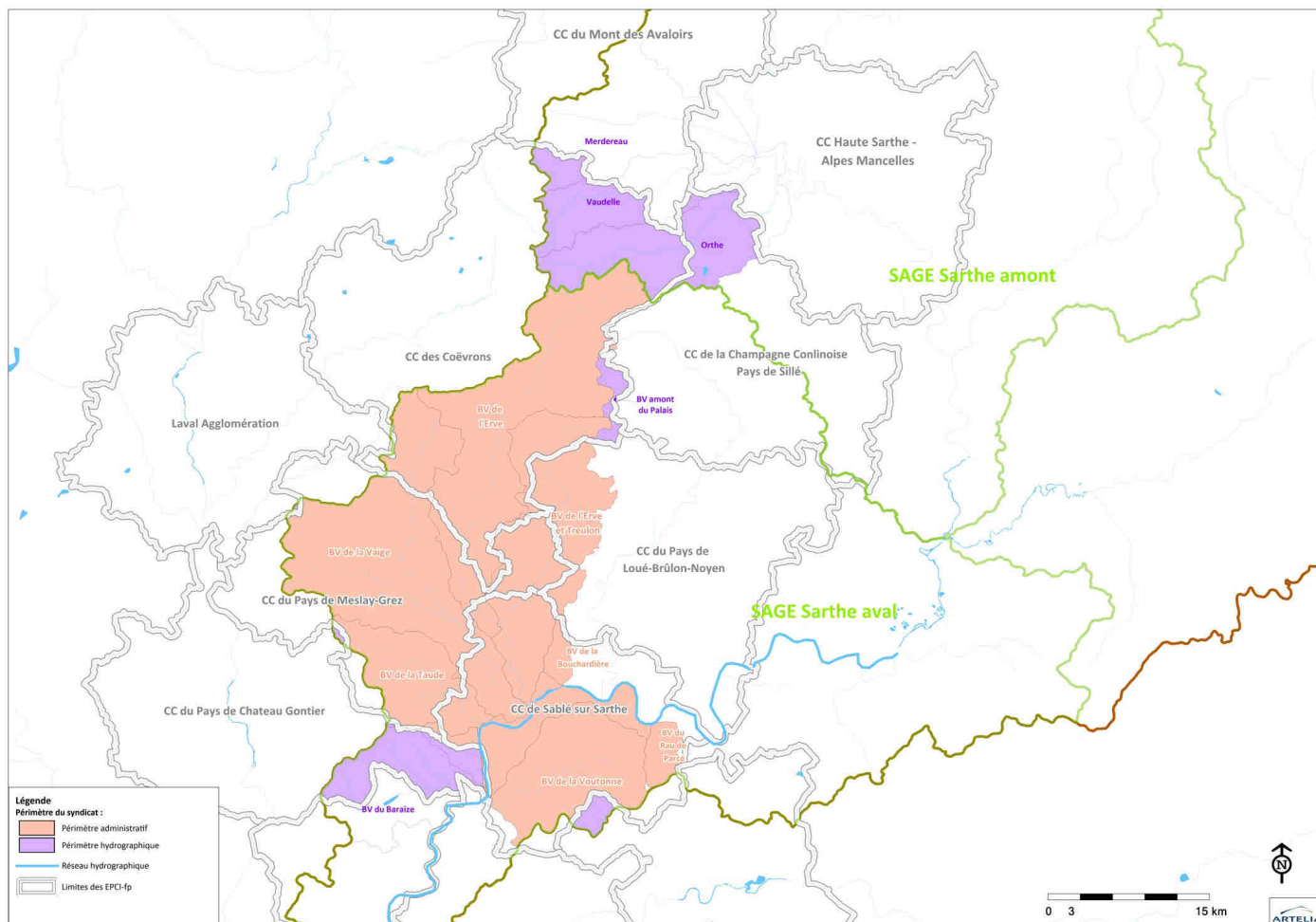
- 6 élus de la CC du Pays de Meslay-Grez
- 6 élus de la 3C
- 6 élus de la CC de Sablé
- 2 élus de la CC Loué Brûlon Noyen (LBN)
- 1 élu de la 4CPS (CC de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé : 4CPS)

Des commissions par bassins versants historiques seront maintenues (Ex : Erve) formées par un élu de chaque commune.

Nom du futur syndicat mixte : Syndicat de Bassin entre Mayenne et Sarthe « SBeMS » ; le siège social est conservé à Sainte Suzanne et Chammes.

Prochaines étapes à venir :

- Délibération le 28 mai de la 3C pour initier le futur syndicat
- Arrêté de périmètre du Préfet
- Délibération de l'ensemble des EPCI-fp du secteur (et dans certains cas les communes)
- Délibération des Syndicats actuels pour adhérer au « SBeMS »
- Création au 1^{er} janvier 2019



Carte du Périmètre du « SBeMS »

Le secrétaire de séance
Robert TROU

La Présidente,
Solange SCHLEGEL

PROCES VERBAL
Séance du 11 Avril 2018

Présents : Nicolas RAGAIGNE, Georges MASSA, Marcel DUCHEMIN, Gérard HUAULT, Solange SCHLEGEL, Christine GESBERT, François DELATOUCHE, Marie-Thérèse RIBOT (Suppléante d'Alain BARILLER), Robert TROU, Daniel BOUVET, Robert MASSOT, Michel DURAND, Jocelyne BEDOUET, Yvon BUARD.

Excusés :

Absent : Jean-Pierre AUBIN.

Secrétaire de séance : Robert TROU

Nombre de membres en exercice : 15

Date de la convocation : 30 mars 2018

Assistait également à la réunion :

- Xavier SEIGNEURET : Technicien de rivières du Syndicat du Bassin de l'Erve

Mme la Présidente souhaite ajouter un point à l'ordre du jour de ce comité syndical :
- Signature d'une convention de mise à disposition d'un agent au Syndicat du Bassin de l'Ouette.
Les délégués acceptent l'ajout de ce point.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2017

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	102 367,26		102 367,26
012	Charges de personnel et frais assimilés	192 622,48		192 622,48
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 988,79		6 988,79
66	Charges financières	1 591,77	0,00	1 591,77
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	26 703,42	26 703,42
Dépenses de fonctionnement - Total		303 570,30	26 703,42	330 273,72
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	15 400,24	15 400,24
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	6 187,46	0,00	6 187,46
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	51 895,69		51 895,69
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	166 483,20	0,00	166 483,20
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		224 566,35	15 400,24	239 966,59
Pour information				70 668,11
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016				

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	74 448,79		74 448,79
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	35 298,11		35 298,11
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	175 101,31		175 101,31
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	2 090,58	15 400,24	17 490,82
Recettes de fonctionnement - Total		286 938,79	15 400,24	302 339,03
Pour information				0,00
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016				0,00

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	60 365,55		60 365,55
13	Subventions d'investissement	47 851,98	0,00	47 851,98
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		26 703,42	26 703,42
45.	Opérations pour compte de tiers (7)	49 014,00	0,00	49 014,00
3.	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		157 231,53	26 703,42	183 934,95
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2016				0,00

Le Comité syndical, sous la présidence de M. HUAULT, Vice-président, après délibération :
(en l'absence de la Présidente Solange SCHLEGEL)

- Adopte le Compte administratif 2017 à l'unanimité ;
- Adopte à l'unanimité les chiffres du compte de gestion 2017 conformes à ceux du compte administratif.

AFFECTATION DES RESULTATS 2017 SUR L'EXERCICE 2018

Le Comité Syndical a arrêté les comptes de l'exercice 2017 en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

	RESULTAT CA 2016	VIREMENT A LA SECTION DE FONCT.	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	RESTES A REALISER 2017	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTATS
INVESTISSEMENT	- 70 668,11		- 56 031,64	22 600,00	89 100,00	- 37 599,75
				111 700,00		
FONCTIONNEMENT	-		- 27 934,69			- 27 634,69

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide d'affecter le résultat de l'exercice 2017 de la manière suivante :
 - ↳ Compte 001 (Solde d'exécution d'investissement reporté) 126 699,75 €
 - ↳ Compte 002 (Résultat de fonctionnement reporté) 27 934,69 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018

Madame la Présidente présente le projet de budget primitif 2018.

Le Comité syndical, après délibération :

- Approuve à l'unanimité le budget primitif 2018, arrêté comme suit :

Section de Fonctionnement :

- > Dépenses = 442 948,27 €
- > Recettes = 442 948,27 €

Section d'investissement :

- > Dépenses = 613 085,86 €
- > Recettes = 613 085,86 €

Résultat du vote :

- > Nombre de membres en exercice = 15
- > Nombre de membres présents = 13
- > Nombre de suffrages exprimés = 13

POUR = 13

CONTRE = 0

ABSTENTION = 0

MISE A DISPOSITION D'UN AGENT AU SB OUETTE

Madame la Présidente rappelle aux délégués que le SB Ouette va rejoindre le SB Jouanne, le SB Vicoïn et Laval Agglo dans le futur syndicat mixte « JAVO », qui sera créé au 1^{er} janvier 2019.

Pour le moment, le SB Ouette n'emploie pas de technicien rivière et a sollicité le SB Erve pour que Nicolas BOILEAU, technicien rivière du SB Jouanne et SB Vicoïn, et agent du SB Erve, soit mis à disposition quelques heures pour démarrer des travaux sur l'Ouette relatifs au futur CTMA de leur syndicat.

Le SB Ouette remboursera le SB Erve selon le temps passé par Nicolas BOILEAU.

Une convention expliquera les différentes modalités de cette mise à disposition.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Accepte la mise à disposition de Nicolas BOILEAU, agent du SB Erve, au SB Ouette ;
- Autorise Mme La Présidente à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES

> GEMAPI

Après validation du scénario retenu de gouvernance par l'ensemble des EPCI-fp et des différents syndicats, la création d'un futur Syndicat mixte GEMAPI est prévue pour le 1^{er} janvier 2019.

Le territoire retenu est composé en deux parties :

- un périmètre administratif : Erve, Vaige, Taude, Voutonne. (Les EPCI-fp transféreront leurs compétences à la structure)
- un périmètre élargi : partie du BV de : l'Orthe, la Vaudelle, le Merdereau, le Palais, le Baraize. (La maîtrise d'ouvrage se fera par conventionnement avec les EPCI-fp sous la forme d'une prestation de service ou d'une délégation de compétence)

La clé de répartition financière retenue : 50 % du bassin versant et 50 % de la population du BV.

La composition du futur comité syndical est la suivante : 21 élus titulaires et 21 élus suppléants :

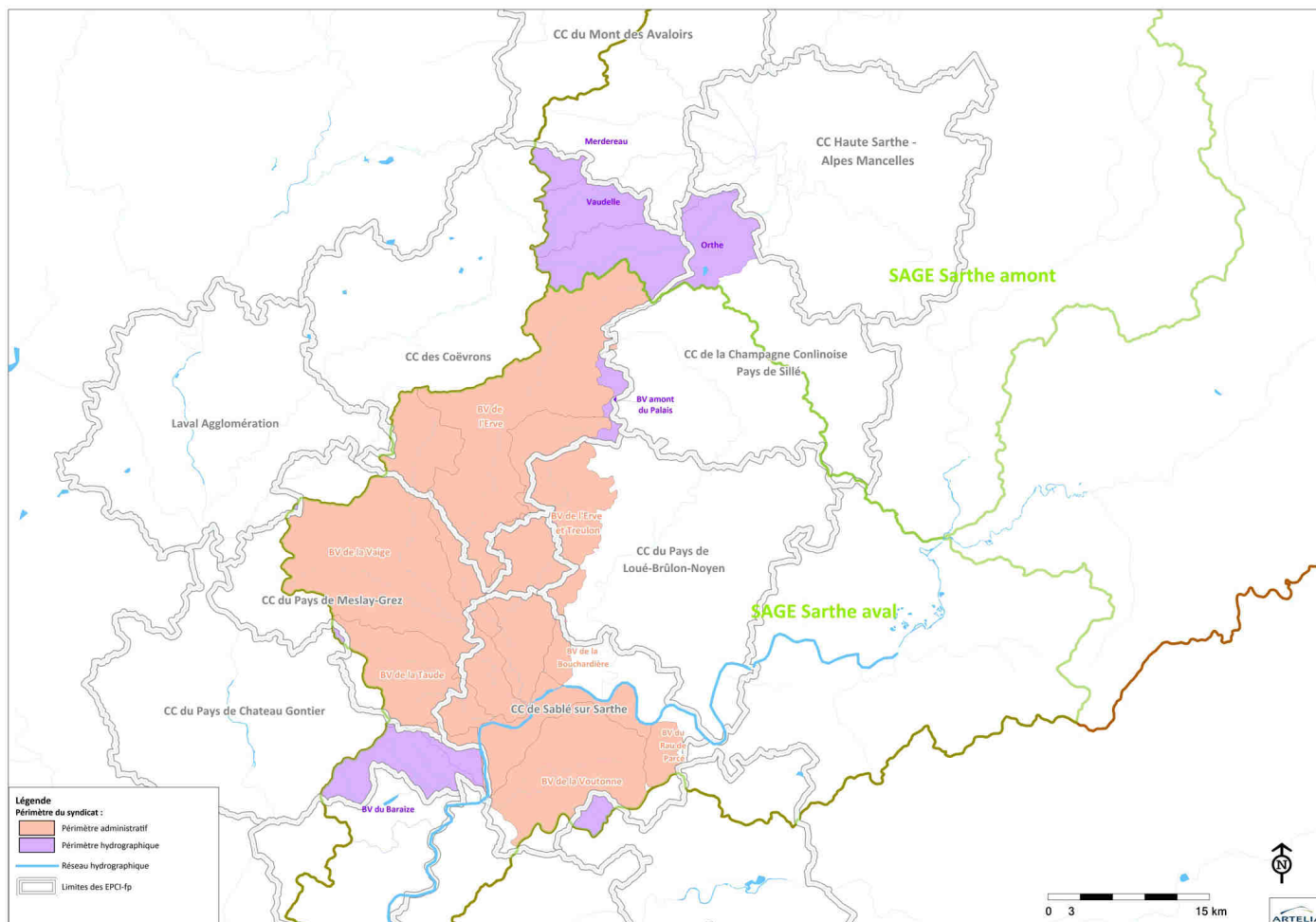
- 6 élus de la CC du Pays de Meslay-Grez
- 6 élus de la 3C
- 6 élus de la CC de Sablé
- 2 élus de la CC Loué Brûlon Noyen (LBN)
- 1 élu de la 4CPS (CC de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé : 4CPS)

Des commissions par bassins versants historiques seront maintenues (Ex : Erve) formées par un élu de chaque commune.

Nom du futur syndicat mixte : Syndicat de Bassin entre Mayenne et Sarthe « SBeMS » ; le siège social est conservé à Sainte Suzanne et Chammes.

Prochaines étapes à venir :

- Délibération le 28 mai de la 3C pour initier le futur syndicat
- Arrêté de périmètre du Préfet
- Délibération de l'ensemble des EPCI-fp du secteur (et dans certains cas les communes)
- Délibération des Syndicats actuels pour adhérer au « SBeMS »
- Création au 1^{er} janvier 2019



Carte du Périmètre du « SBeMS »

Le secrétaire de séance
Robert TROU

La Présidente,
Solange SCHLEGEL

PROCES VERBAL
Séance du 11 Avril 2018

Présents : Nicolas RAGAIGNE, Georges MASSA, Marcel DUCHEMIN, Gérard HUAULT, Solange SCHLEGEL, Christine GESBERT, François DELATOUCHE, Marie-Thérèse RIBOT (Suppléante d'Alain BARILLER), Robert TROU, Daniel BOUVET, Robert MASSOT, Michel DURAND, Jocelyne BEDOUET, Yvon BUARD.

Excusés :

Absent : Jean-Pierre AUBIN.

Secrétaire de séance : Robert TROU

Nombre de membres en exercice : 15

Date de la convocation : 30 mars 2018

Assistait également à la réunion :

- Xavier SEIGNEURET : Technicien de rivières du Syndicat du Bassin de l'Erve

Mme la Présidente souhaite ajouter un point à l'ordre du jour de ce comité syndical :
- Signature d'une convention de mise à disposition d'un agent au Syndicat du Bassin de l'Ouette.
Les délégués acceptent l'ajout de ce point.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2017

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	102 367,26		102 367,26
012	Charges de personnel et frais assimilés	192 622,48		192 622,48
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 988,79		6 988,79
66	Charges financières	1 591,77	0,00	1 591,77
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	26 703,42	26 703,42
Dépenses de fonctionnement - Total		303 570,30	26 703,42	330 273,72
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	15 400,24	15 400,24
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	6 187,46	0,00	6 187,46
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	51 895,69		51 895,69
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	166 483,20	0,00	166 483,20
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		224 566,35	15 400,24	239 966,59
Pour information				70 668,11
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016				

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	74 448,79		74 448,79
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	35 298,11		35 298,11
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	175 101,31		175 101,31
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	2 090,58	15 400,24	17 490,82
Recettes de fonctionnement - Total		286 938,79	15 400,24	302 339,03
Pour information				0,00
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016				0,00

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	60 365,55		60 365,55
13	Subventions d'investissement	47 851,98	0,00	47 851,98
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		26 703,42	26 703,42
45.	Opérations pour compte de tiers (7)	49 014,00	0,00	49 014,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		157 231,53	26 703,42	183 934,95
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2016				0,00

Le Comité syndical, sous la présidence de M. HUAULT, Vice-président, après délibération :
(en l'absence de la Présidente Solange SCHLEGEL)

- Adopte le Compte administratif 2017 à l'unanimité ;
- Adopte à l'unanimité les chiffres du compte de gestion 2017 conformes à ceux du compte administratif.

AFFECTATION DES RESULTATS 2017 SUR L'EXERCICE 2018

Le Comité Syndical a arrêté les comptes de l'exercice 2017 en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

	RESULTAT CA 2016	VIREMENT A LA SECTION DE FONCT.	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	RESTES A REALISER 2017	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTATS
INVESTISSEMENT	- 70 668,11		- 56 031,64	22 600,00	89 100,00	- 37 599,75
				111 700,00		
FONCTIONNEMENT	-		- 27 934,69			- 27 634,69

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide d'affecter le résultat de l'exercice 2017 de la manière suivante :
 - ↳ Compte 001 (Solde d'exécution d'investissement reporté) 126 699,75 €
 - ↳ Compte 002 (Résultat de fonctionnement reporté) 27 934,69 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018

Madame la Présidente présente le projet de budget primitif 2018.

Le Comité syndical, après délibération :

- Approuve à l'unanimité le budget primitif 2018, arrêté comme suit :

Section de Fonctionnement :

- > Dépenses = 442 948,27 €
- > Recettes = 442 948,27 €

Section d'investissement :

- > Dépenses = 613 085,86 €
- > Recettes = 613 085,86 €

Résultat du vote :

- > Nombre de membres en exercice = 15
- > Nombre de membres présents = 13
- > Nombre de suffrages exprimés = 13

POUR = 13

CONTRE = 0

ABSTENTION = 0

MISE A DISPOSITION D'UN AGENT AU SB OUETTE

Madame la Présidente rappelle aux délégués que le SB Ouette va rejoindre le SB Jouanne, le SB Vicoïn et Laval Agglo dans le futur syndicat mixte « JAVO », qui sera créé au 1^{er} janvier 2019.

Pour le moment, le SB Ouette n'emploie pas de technicien rivière et a sollicité le SB Erve pour que Nicolas BOILEAU, technicien rivière du SB Jouanne et SB Vicoïn, et agent du SB Erve, soit mis à disposition quelques heures pour démarrer des travaux sur l'Ouette relatifs au futur CTMA de leur syndicat.

Le SB Ouette remboursera le SB Erve selon le temps passé par Nicolas BOILEAU.

Une convention expliquera les différentes modalités de cette mise à disposition.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Accepte la mise à disposition de Nicolas BOILEAU, agent du SB Erve, au SB Ouette ;
- Autorise Mme La Présidente à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES

> GEMAPI

Après validation du scénario retenu de gouvernance par l'ensemble des EPCI-fp et des différents syndicats, la création d'un futur Syndicat mixte GEMAPI est prévue pour le 1^{er} janvier 2019.

Le territoire retenu est composé en deux parties :

- un périmètre administratif : Erve, Vaige, Taude, Voutonne. (Les EPCI-fp transféreront leurs compétences à la structure)
- un périmètre élargi : partie du BV de : l'Orthe, la Vaudelle, le Merdereau, le Palais, le Baraize. (La maîtrise d'ouvrage se fera par conventionnement avec les EPCI-fp sous la forme d'une prestation de service ou d'une délégation de compétence)

La clé de répartition financière retenue : 50 % du bassin versant et 50 % de la population du BV.

La composition du futur comité syndical est la suivante : 21 élus titulaires et 21 élus suppléants :

- 6 élus de la CC du Pays de Meslay-Grez
- 6 élus de la 3C
- 6 élus de la CC de Sablé
- 2 élus de la CC Loué Brûlon Noyen (LBN)
- 1 élu de la 4CPS (CC de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé : 4CPS)

Des commissions par bassins versants historiques seront maintenues (Ex : Erve) formées par un élu de chaque commune.

Nom du futur syndicat mixte : Syndicat de Bassin entre Mayenne et Sarthe « SBeMS » ; le siège social est conservé à Sainte Suzanne et Chammes.

